

## ORDRE DU JOUR

Adoption du Procès Verbal de la séance publique du 14 novembre 2022

### I - ADMINISTRATION GENERALE

- 1 - Décisions du Président et du Bureau
- 2 - Convention Territoriale Globale (CTG) Mise en place de la CTG séquencée entre la Caisse d'Allocations Familiales, la Ville de LOURDES, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de LOURDES (CCAS), le Syndicat Intercommunal Multi Accueil Jeunesse et Ecoles du Pays de LOURDES (SIMAJE) et la commune de JARRET Recrutement d'un chargé de Coopération CTG : Convention entre la Ville de LOURDES, LE CCAS, LE SIMAJE et la commune de JARRET pour la répartition financière de ce poste

### II - RH

- 3 - Indemnité forfaitaire pouvant être allouée en cas de fonctions essentiellement itinérantes

### III - PETITE ENFANCE

- 4 - Convention de fonctionnement de la crèche hospitalière Saint-Vincent de Paul entre le SIMAJE et le Centre Hospitalier de Lourdes 2021 - 2023 du 21 décembre 2020 : avenant n°2, année 2023
- 5 - Crèche associative La Souris Verte : convention de fonctionnement année 2023

### IV - SCOLAIRE PERI EXTRA SCOLAIRE

- 6 - Accueil de Loisirs vacances d'hiver 2023
- 7 - Opération "Découverte Sports Vacances" hiver 2023
- 8 - Convention de partenariat pour un engagement prospectif de la Réserve naturelle régionale du massif du Pibeste-Aoulhet - année 2023

### V - FINANCES

- 9 - Convention de contrôle allégé en partenariat
- 10 - Subventions 2023 - Avances sur subventions